



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON



PROCESSUS DE FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

Feuille de route_v3

Distribution :

- Conseils municipaux de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret, Courtelary



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

Contexte

Dimanche 24 septembre 2017, les corps électoraux de 5 communes sur les 7 ayant organisés le vote ont donné un signal clair (entre 60 et 72% d'acceptation) à leurs autorités en acceptant le principe d'une fusion de communes dans le vallon de Saint-Imier. Le comité de pilotage a toutefois pris acte avec regret du refus des populations de la Ferrière et de Villeret de poursuivre le processus.

- *La Ferrière 71 oui (40%) contre 107 non, participation 45.8% ;*
- *Renan 218 oui (72%) contre 84 non, participation 46.3% ;*
- *Sonvilier 210 oui (65%) contre 115 non, participation 39,6% ;*
- *Saint-Imier 733 oui (64%) contre 406 non, participation 39,9%) ;*
- *Villeret 109 oui (31%) contre 242 non, participation 56.3% ;*
- *Cormoret 111 oui (60%) contre 73 non, participation 52.5% ;*
- *Courtelary 282 oui (64%) contre 160 non, participation 49.6%*

Les résultats des communes, d'ouest en est

Suite à cette votation, les exécutifs des communes favorables à un rapprochement devaient encore confirmer la décision populaire, compte tenu de la cohérence du nouveau périmètre de fusion. Les 5 exécutifs communaux s'étant prononcés positivement et vu qu'aucun recours n'a été déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois dans le délai imparti, plus rien ne s'oppose dès lors au démarrage des travaux préparatoires en vue de l'établissement d'un contrat de fusion.

Réunis en assemblée le soir du 25 octobre 2017, les maires des cinq communes concernées ont formellement avalisé la poursuite du processus en vue d'une fusion entre les communes de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary.

Une nouvelle commune se dessine ...

Le projet de nouvelle commune comprendra ainsi cinq localités et totalisera, en cas d'acceptation de la fusion par les cinq communes, une population de plus de 9'000 âmes pour une superficie totale de 9'300 hectares et une densité de 98,3 habitants par km².

Elle formera la commune la plus importante de la région et de l'arrondissement administratif du Jura bernois, devant Moutier (7'586 habitants) et Tramelan (4'565 habitants). Après le départ de Moutier dans le canton du Jura et avec 20% de la population du Jura bernois, elle confirmera de manière totalement légitime sa fonction de chef-lieu actuellement déjà dévolue à Courtelary.

Plus grande, plus forte, la nouvelle entité deviendra la 18^{ème} commune du canton (sur 351 communes actuellement) et acquerra également une nouvelle dimension à l'échelle de l'Arc Jurassien. Une nouvelle identité verra le jour, tout en veillant à préserver les spécificités de chaque localité.



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

Localités :	Population	Superficie (km²)	Densité (hab./km²)	Rang	Quotité fiscale	Taxe immob.	Péréquation financière
<i>Renan</i>	905	12.64	71.6	206	2.04	1.50	278'058.00
<i>Sonvilier</i>	1'266	23.78	53.2	166	2.17	1.16	492'329.00
<i>Saint-Imier</i>	5'121	20.89	245.1	37	1.75	1.20	-1'079'669.00
<i>Cormoret</i>	480	13.49	35.6	271	2.04	1.30	127'615.00
<i>Courtelary</i>	1'366	22.17	61.6	158	2.14	1.10	229'833.00
Nouveau	9'138	92.97	98.3	18			48'166.00

Données statistiques au 31 décembre 2016

Collaborations régionales à évaluer

La fusion aura naturellement des conséquences importantes sur les nombreuses coopérations actuellement en place. Chacune d'elles devra faire l'objet d'une évaluation détaillée.

La fusion permettra notamment de simplifier considérablement les structures de collaboration actuelles et d'atteindre une masse critique suffisante afin de disposer de ressources à l'interne dans le but de proposer des prestations en phase avec les besoins de la population.

La volonté du comité de pilotage consiste ainsi à définir le nombre optimal des plateformes nécessaires, afin de soumettre à nouveau ces organisations à un processus décisionnel démocratique communal.

Collaborations à évaluer :

- COPIL des Maires
- Conférence des maires, ARJB, Centre Jura → Jb.B
- Service social / SASC
- Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël / Sapeurs-pompiers Centre-Vallon
- Promotions civiques
- Espace jeunesse de l'Erguël
- Erguël Sports SA
- Syndicat scolaire CoViCou / Regroupement scolaire Renan - Sonvilier
- Guichet AVS
- Police administrative / mandat de répression
- SESE / SEBV
- Déchets / Déchetterie
- Déchets carnés
- Triage forestier du Haut-Vallon



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

Collaborations qui ne changeront pas ou très peu :

- CRT
- Jura bernois Tourisme
- Chambre d'économie publique du Jura bernois
- Association des secrétaires communaux
- Délégué interjurassien à la jeunesse
- Ecole de musique du Jura bernois
- Espace découverte Energie
- Syndicat des berges de la Suze
- SASDOVAL
- APEA
- Syndicat de protection civile
- Syndicat centre régional de formation Tramelan PC
- VADEC
- Syndicat culture Biel-Bienne-Seeland-Jura bernois
- EAU-Vallon SA
- Espace Nordique d'Erguël
- Parc Régional Chasseral

Une nouvelle plateforme régionale de discussion souhaitée

Si les 5 communes seront amenées à se voir régulièrement et à faire des choix au niveau des collaborations intercommunales, les maires du comité de pilotage estiment que certaines d'entre elles vont naturellement se poursuivre au-delà du périmètre de fusion et qu'il est dès lors opportun de maintenir un cadre de discussion et d'échange avec les communes qui ne participent pas au processus de fusion.

Compte tenu des liens existants (Erguël Sports SA, déchets carnés, SEBV, ...) ainsi que des propositions de sous-régions établies dans le projet actuellement en consultation Jb.B, le périmètre des communes allant de la Ferrière à Sonceboz-Sombeval semble être la bonne échelle pour institutionnaliser ces collaborations. Ainsi, il est proposé de créer un groupe de pilotage pour les collaborations communales composé des maires des 10 communes allant de la Ferrière à Sonceboz-Sombeval.



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

Nouveau COPIL Fusion

M. Richard Habegger, maire de Villeret a formellement annoncé sa démission en tant que président du COPIL suite au choix clair de la population de sa commune de ne pas poursuivre l'aventure. Les maires de La Ferrière et de Cortébert quitteront également le COPIL. Il a toutefois été décidé que les trois maires des communes qui ne participent pas au processus de fusion pourront conserver un rôle d'observateur, afin de rester informés des travaux sur les dossiers qui concernent leurs communes.

M. Benjamin Rindlisbacher, maire de Courtelary succèdera à M. Richard Habegger et relèvera l'important défi de mener les 5 communes vers un avenir commun. M. Marc Jean-Mairet assurera le secrétariat du COPIL en remplacement de M. Manfred Bühler et la caisse demeure en main de M. Patrick Tanner.

Processus de travail

Si le processus peut dès lors suivre son cours, le chemin jusqu'à la fusion reste toutefois encore long et nécessitera un investissement en temps important de la part des autorités, du personnel des communes et des citoyennes et citoyens. Ces derniers auront à préparer un projet précis, qui définira le budget, la localisation des services, la quotité fiscale, les taxes, etc. Mettre en place un projet de fusion n'est donc pas une mince affaire et comme elle vise l'intérêt de toutes et tous, il est important que les citoyennes et citoyens soient informés et écoutés, afin de pouvoir proposer un projet rassembleur et novateur qui tienne compte de leurs attentes.

Il est ainsi proposé aux différents exécutifs communaux de confier la coordination du projet au comité de pilotage composé des 5 maires et de constituer 5 groupes de travail avec la participation d'un maire dans chaque groupe afin d'assurer la coordination entre le COPIL et les différents groupes. Les maires n'assureront pas d'office la présidence des groupes de travail qui se constitueront eux-mêmes. Des sous-groupes pourraient également voir le jour en fonction de thématiques spécifiques.

Les thématiques seront discutés dans les groupes de travail et les propositions transmises au COPIL, qui en établira la synthèse et soumettra régulièrement ses propositions aux exécutifs communaux, afin de consolider les choix. Un rapport complet sur la fusion prendra ainsi corps progressivement.

Une subvention cantonale au projet de fusion de CHF 60'000.— devrait être versée prochainement sur le compte du COPIL par le Gouvernement bernois. Les communes devraient également être



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

sollicitées pour une participation financière sur la base d'un budget à établir une fois le processus validé.

Pour les séances du COPIL, il est proposé que ses 5 membres (les maires) soient rétribués par leurs communes respectives conformément aux dispositions en vigueur.

Pour les membres des groupes de travail, les indemnités seront définies et versées par le COPIL directement dans le cadre du budget qui sera soumis aux autorités exécutives des 5 communes.

Les grands principes retenus

- Remonter régulièrement les informations dans les conseils municipaux, les assemblées communales, les commissions communales et le Conseil de ville.
- Informer régulièrement la population (site Internet dédié / communiqués de presse / ...)
- Organiser régulièrement des séances d'information / débat (1-2 x par an)
- Lancer des appels à la population pour différentes thématiques (nom de la nouvelle entité, prestations de proximité nécessaire, ...)

Organisation et tâches des différents acteurs :

Acteurs	Description et tâches
COPIL Fusion	<p>composé des 5 maires et consolidation des décisions au sein des 5 exécutifs communaux</p> <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition des structures politiques de la nouvelle commune ▪ Vision politique au niveau institutionnel (CMJB, ARJB, ACJ, ...) ▪ Conseil municipal, conseil général, commissions ▪ Droit d'initiative, forum villageois, ... ▪ Règlement d'organisation de la nouvelle commune ▪ Contrat de fusion ▪ Dimension sociétale ▪ Collaborations (promotion civique, Erguël Sports SA, EDE, bibliothèques,...)
Groupe 1 Administration générale	<p>composé de membres des différents exécutifs et des administrations communales (9 – 12 personnes)</p> <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prestations à la population ▪ Informatique, E-administration, GED ▪ Chancellerie, impôts, contrôle des habitants



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Police administrative / mandats de répression ▪ Abonnements CFF ▪ Politique et gestion du personnel
--	---

Acteurs	Description et tâches
Groupe 2 Action sociale, écoles et culture	<p>composé de de membres des différents exécutifs et des administrations communales (9 – 12 personnes)</p> <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration avec le SASC ▪ Ecoles primaires et secondaires ▪ Espace jeunesse d'Erguël (EJE) ▪ Ecoles à journée continue (EJC) ▪ Crèches ▪ Hébron, SASDOVAL, ...
Groupe 3 Urbanisme et mobilité	<p>composé de de membres des différents exécutifs et des administrations communales (9 – 12 personnes)</p> <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux publics, déneigement, déchets ▪ Sapeurs-pompiers, protection civile, affaires militaires ▪ Agriculture, forêts, déchets carnés ▪ Permis de construire ▪ Police des constructions ▪ Routes
Groupe 4 Services techniques	<p>composé de de membres des différents exécutifs et des administrations communales (9 – 12 personnes)</p> <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stations d'épuration (SESE,SEBV,...) ▪ Réseau d'eau, fontainier ▪ Electricité, gaz ▪ Eclairage public ▪ Chauffage à distance ▪ Réseaux de télécommunication (informatique, télécom)
Groupe 5 Finances & infrastructures	<p>composé de de membres des différents exécutifs et des administrations communales (9 – 12 personnes)</p> <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des syndicats à dissoudre et des conséquences ▪ Inventaires des biens immobiliers



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablissement des bases d'un budget commun ▪ Centrale d'achat ▪ Plans financiers et de trésorerie
--	---

Feuille de route

Échéances	Étapes / descriptions	Qui
<input checked="" type="checkbox"/> 24.09.2017	Votation de principes	Corps électoral
<input checked="" type="checkbox"/> 25.10.2017	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Validation du processus de fusion sur la base du retour des 5 exécutifs ; ▪ Discuter et définir le processus de pilotage du processus de fusion ; ▪ Indemnisation des personnes qui participent aux différents groupes de travail ; ▪ Discuter et définir la plateforme de collaboration avec les communes hors du processus (La Ferrière, Villeret, Cortébert + év. Corgémont et Sonceboz) ▪ Entretien avec le canton afin de définir la suite du processus (subventions fusion, calcul de la péréquation, ...) ▪ Evoquer l'accompagnement du projet (COMPAS, RUN, Benoit Couchepin, ...) ▪ Définir le message à soumettre aux 5 exécutifs communaux pour valider les pré-choix du COPIL. 	COPIL
Début décembre	Assemblées municipales / presse : <ul style="list-style-type: none"> • démarrer la recherche de personnes pour les groupes de travail 	COPIL / Conseils municipaux
Fin décembre	Valider les propositions du COPIL et désigner les personnes qui représenteront les communes dans les différents groupes de travail.	Conseils municipaux
Début 2018	Constitution des différents groupes, validation des tâches confiées et mise en route des différents groupes	COPIL
Fin 2019	Validation du rapport définitif de fusion par les exécutifs communaux	Conseils municipaux
1 ^{er} semestre 2020	Organisation de la votation populaire	
1 ^{er} janvier 2021	Entrée en force de la nouvelle commune en cas d'acceptation par le corps électoral	



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret, Courtelary, le 20 novembre 2017

Le comité de pilotage